



PROGRAMME DE FORMATION CACES® R489 CHARIOTS AUTOMOTEURS DE MANUTENTION A CONDUCTEUR PORTE - CATEGORIES 1 - 3 - 5 Formation initiale

PRÉSENTATION DE L'ACTION DE FORMATION

Permettre aux participants d'acquérir les compétences réglementaires, techniques et opérationnelles nécessaires à la conduite en sécurité des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté, conformément à la recommandation R489 de la CNAM, et de se présenter aux épreuves du CACES® R489.

OBJECTIFS

- ✓ Identifier les différents types de chariots automoteurs et leurs caractéristiques
- ✓ Comprendre le cadre réglementaire et les responsabilités du conducteur
- ✓ Réaliser les contrôles et vérifications avant, pendant et après l'utilisation
- ✓ Conduire et manœuvrer un chariot automateur en sécurité
- ✓ Appliquer les règles de prévention des risques en environnement de travail
- ✓ Se préparer efficacement aux épreuves du CACES® R489

PUBLIC CONCERNE

Personnel amené à conduire des chariots automoteurs de manutention à conducteur porté (logistique, industrie, commerce, plateformes de distribution, collectivités).

PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ACCÈS

Maîtrise du français oral et écrit
Aptitude médicale à la conduite d'engins
Âge minimum : 18 ans
Toute demande d'inscription fait l'objet d'une analyse préalable afin de vérifier l'adéquation entre les besoins du bénéficiaire, les objectifs de la formation et les prérequis.

DURÉE DE LA FORMATION :

2 à 4 jours selon le nombre de catégories préparées, l'expérience des stagiaires et les chariots utilisés

DURÉE DU TEST

1 à 2 jours selon le nombre de catégories présentées

LIEU DE LA FORMATION :

Au sein de nos agences Bouliac et Marmande
Sur site (sous conditions)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET MOYENS MOBILISÉS

Apports théoriques structurés
Exercices pratiques de conduite par catégorie
Mises en situation professionnelles sur une plateforme pédagogique
Supports pédagogiques remis aux stagiaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Évaluation théorique par QCM
Évaluation pratique de conduite par catégorie
Évaluation de satisfaction des stagiaires

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'ACTION DE FORMATION

Feuilles d'émargement par demi-journée
Attestation de formation remise à l'issue de la formation
Certificat CACES® R489 délivré après réussite aux épreuves



INTERVENANT

La formation est assurée par des formateurs spécialisés dans la conduite et la manipulation des chariots de manutentions

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Nicolas SALEUR

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Toute demande fait l'objet d'une étude individualisée afin d'adapter, dans la mesure du possible, les modalités pédagogiques.

Référente handicap :

Valérie BERNARD

Valerie.bernard@sc-formation.fr

05 32 09 12 90

MODALITES DE FINANCEMENT :

Les actions de formation peuvent être financées selon la situation du bénéficiaire et les dispositifs en vigueur :

- CPF (Compte Personnel de Formation) : mobilisation de vos droits acquis
- Employeur : prise en charge dans le cadre du plan de développement des compétences
- OPCO : financement possible selon votre branche professionnelle
- France Travail : aides disponibles pour les demandeurs d'emploi (AIF)
- Aides régionales ou spécifiques : selon votre profil
- Autofinancement : possibilité de paiement individuel (facilités possibles)

Un devis est transmis sur demande avant l'entrée en formation.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

L'inscription est validée après :

Réception de la convention de formation signée

Acceptation de devis avec la mention « bon pour accord »

Le cas échéant, réception de l'accord de financement.

L'entrée en formation est conditionnée à la complétude du dossier administratif

CALENDRIER

Le calendrier des sessions est communiqué sur demande et disponible sur le site internet : <https://www.securiteconduite.fr>

COUT

Une proposition tarifaire détaillée est transmise sur demande et préalablement à toute inscription.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Code RNCP/RS : 6866/6867/6869/6870
- Recommandation CNAM R489 – Chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant
- Nom du certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE
- Date d'enregistrement : 31/01/2025



CONTENU DE LA FORMATION

Conforme à la recommandation R.489 (CNAM)

Formation Théorique :

- Réglementation
- Technologie des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- Types de chariots et catégories de la Recommandation R.489
- Notions de lecture de plaques de charge
- Risques liés à la conduite des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté
- Vérifications d'usage
- Exploitation des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté

Formation Pratique :

- Prise de poste
- Vérifications
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste
- Opérations d'entretien et de maintenance

DÉCOUVREZ NOS TAUX DE REUSSITE ET DE SATISFACTION STAGIAIRES SUR NOTRE
SITE INTERNET : <https://www.securiteconduite.fr>



CATEGORIES POSSIBLES

CACES® R489 - CAT 1A : Transpalette à conducteur porté et préparateurs de commande au sol (levée inférieure à 1,20 m)



CACES® R489 - CAT 1B : Gerbeurs à conducteur porté. Hauteur de levée > 1,20 m



CACES® R489 - CAT 3 : Chariot élévateur en porte-à-faux de capacité inférieure à 6 000kg.



CACES® R489 - CAT 5 : Chariot élévateur à mât rétractable.

